



Les formations sportives

publié le 29/11/2017

Descriptif :

présentation, objectifs, fonctionnement, recrutement

- L'établissement possède un cadre spécifique pour permettre à des élèves de mener un projet personnel qui est d'obtenir le baccalauréat et de pratiquer un sport à un certain niveau.
- Les sports proposés sont **l'athlétisme, le football, le volley-ball et le patinage**.
- L'accès à ces structures se fait par concours, le nombre de places étant limité. le recrutement est organisé principalement pour les élèves rentrant au lycée en classe de seconde. Certains élèves peuvent être acceptés en première, plus exceptionnellement en terminale.
- Les dossiers de candidatures sont à retirer au secrétariat scolarité du lycée ou à télécharger sur ce site (cf page 1 : article "sections sportives" dans cette même rubrique).
- Les **épreuves de sélection se déroulent généralement avant les vacances de printemps** . Se renseigner auprès du secrétariat scolarité de l'établissement, par mail ou par téléphone. Elles sont composées de **tests sportifs** et de **l'examen du dossier scolaire** de l'élève. A l'issue de ces évaluations, l'élève est accepté ou refusé.
- Les entrainements ont lieu tous les jours.

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
17h40-19h15	15h40-17h40	16h-18h	15h40-17h40	En club		

Sont obligatoires :

- la pratique en club,
- la prise de licence UNSS,
- la participation aux compétitions scolaires.

Le suivi scolaire :

L'élève dans le cadre de ce projet sportif et scolaire est accompagné par un coordonnateur, professeur d'Education Physique et Sportive ou autre. Du soutien scolaire disciplinaire ou interdisciplinaire peut lui être proposé.

Nous conseillons aux candidats potentiels de prendre de plus amples renseignements lors de la matinée « Portes Ouvertes ». Possibilité ce jour-là de retirer un dossier de candidature auprès des responsables sportifs.